

## **CANADA**

### **PROVINCE DE QUÉBEC**

#### **VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 4 juin 2013 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water, Danville, à laquelle assistent les conseillers :

|                 |                         |
|-----------------|-------------------------|
| Siège numéro 1: | Francine Labelle Girard |
| Siège numéro 2: | Jean-Guy Dionne         |
| Siège numéro 3: | Germain Ducharme        |
| Siège numéro 4: | Michel Plourde          |
| Siège numéro 5: | Bernard Laroche         |
| Siège numéro 6: | Lisette Fréchette       |

Sous la présidence de M. Jacques Hémond, maire.

Directrice-générale/secrétaire-trésorière greffière : Mme Caroline Lalonde

Une vingtaine de citoyens qui assistent à la séance du conseil.

#### **ORDRE DU JOUR**

##### **1. Prière d'ouverture**

##### **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 juin 2013 ;**

##### **3. Procès-verbal – Lecture et modification à apporter au procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2013 ;**

##### **4. Hygiène du milieu**

- 4.1. Retour sur l'offre de service d'EXP relativement au mandat d'assistance technique pour les nouveaux projets de la Ville (demande de préautorisation d'un montant de 5000 \$ pour l'année 2013) ;
- 4.2. Retour sur la participation de la Ville de Danville au projet COPERNIC ;
- 4.3. Terrain de tennis
  - 4.3.1. Ouverture officielle du terrain de tennis – Date à fixer (17 juin et 20 juin disponibilité de madame Karine Vallières)
  - 4.3.2. Adoption d'un règlement pour l'utilisation du terrain de tennis
  - 4.3.3. Installation d'une plaque permanente dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
  - 4.3.4. Entretien du terrain de tennis
    - 4.3.4.1. Frais d'entretien annuel
    - 4.3.4.2. Embauche d'un travailleur saisonnier pour procéder à l'entretien du terrain de tennis
- 4.4. Date de début et de fin de travail pour les travailleurs saisonniers à la voirie (10 juin au 24 août);
- 4.5. 29-31 rue du Carmel ;
  - 4.5.1. Expertise à réaliser sur la structure de l'immeuble et sur la conduite d'eau sous la rue
- 4.6. Suivi concernant la lettre à envoyer au MTQ concernant les travaux sur le pont Craig
- 4.7. Réclamation de Monsieur Ubald Picard – nouveaux faits au dossier

## **5. Aménagement/urbanisme/développement**

- 5.1. Demande de dérogation mineure de monsieur Jean-Guy Giguère reçue le 9 mai 2013 concernant la construction d'un garage privé au 236, rue du Carmel ;

## **6. Administration**

- 6.1. Registre des chèques du 2013-05-08 au 2013-05-31 et liste des comptes à payer – sommaire à la période de 201305 ;
- 6.2. Résolution confirmant l'embauche de madame Caroline Lalonde à titre de directrice-générale, trésorière, secrétaire et greffière de la ville de Danville en date du 21 mai 2013 ;
- 6.3. Entente de règlement des griefs numéro 25-05-12-03, 09-05-12-1 et 09-05-12-2 ;
- 6.4. Services juridique
  - 6.4.1. Taxes impayées lot 4 077 818 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond ;
  - 6.4.2. Taxes impayées lot 4 078 381 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond ;
  - 6.4.3. Changement d'étude légale pour Me Bernadette Doyon – Reconduction du mandat pour les dossiers relatifs aux relations du travail ;
  - 6.4.4. Retour sur la question du 500\$ de frais juridique et sur l'offre de service du 21 septembre 2012 faite par Me Bernadette Doyon ;
- 6.5. Clic Sécur – modification au dossier pour autoriser madame Caroline Lalonde à être la représentante autorisée au dossier en remplacement de monsieur Michel Lecours ;
- 6.6. Paiement cotisation professionnelles des employés cadres de la ville ;

## **7. Gestion de personnel**

- 7.1. Chargé de projet ;
- 7.2. Contrat de Chantal Dallaire;

## **8. Demande de soutien de la part d'autres municipalités**

- 8.1. Règlement municipal déterminant les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau souterraines et de surface – demande du 4 mars 2013 de la part de monsieur Guy Trépanier, porte-parole de FRACTURE ;
- 8.2. Demande de Gaëtan Ruest – ville d'Amqui (28 mai 2013) – résolution pour bannir la vente de boissons énergisantes dans ses édifices et lieux publics ;

## **9. Demande d'aide financière**

- 9.1. Demande de Karine Vallière, député de Richmond – Club des bons amis de Danville – 517\$ ;
- 9.2. Denis Beaulieu – Publicité concernant la fête nationale (10 messages de 30 secondes + 2 message supplémentaires pour 150\$ - budget équivalant à ce qui a été donné l'an dernier) ;
- 9.3. Demande de la part du Club de Judo – financement participation de cinq judokas au Championnat canadien de judo à Vancouver en juillet 2013 – Demande de 500\$ - demande ponctuelle sans antécédent ;

- 9.4. Demande du Symposium des arts de Danville – commandite collaborateur  
150\$

## **10. Demande de permis et demandes diverses**

- 10.1. Demande de permis d'alcool pour la fête de la st-jean le 23 juin 2013  
demandé par la société St-Jean-Baptiste ;
- 10.2. Demande de permis d'alcool pour la réouverture de l'ancien Rose Park situ  
au 22, rue Dépôt à Danville – demande de madame Mireille Bergeron du 29  
mai 2013 ;
- 10.3. Demande de monsieur Samuel Dion pour l'obtention d'un numéro de  
fourrière – Remorquage excellence Dion (24 mai 2013) ;
- 10.4. Demande du club 3 et 4 roues de l'Or Blanc pour obtenir le droit de circuler  
en sentiers balisés durant la période estivale – demande du 22 mai 2013 de  
la part d'Alain Perreault – Rencontre avec monsieur Perreault demain matin  
pour discuter du tracé prévu pour le passage des VTT ;
- 10.5. Demande de Monsieur André Bellavance pour un appel de propositions  
relativement au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés ;
- 10.6. Correspondance fédération québécoise des municipalités ;
- 10.7. Demande de la maison des Jeunes au Point – Exposition de leurs  
sculptures sur le territoire de la ville

## **11. Service de protection contre les incendies de Danville**

- 11.1. Demande pour l'installation d'un air climatisé pour le bureau de la caserne
- 11.1.1. Soumission Carrier
- 11.1.2. Soumission Climco

## **12. Varia**

- 12.1. Contrat de cellulaire Bell – Ajout lignes pour personnel cadre et conseiller
- 12.2. Modification des dates pour les séances d'octobre et novembre suivant les  
élections municipales
- 12.3. Plan de diversification

## **13. Questions du public**

## **14. Levée de la séance**

## **PRIÈRE D'OUVERTURE (19H00)**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUIN 2013**

**245-2013** – Il est proposé par M. Bernard Laroche, secondé par M. Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### **PROCÈS-VERBAL – LECTURE ET MODIFICATION À APPORTER AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2013**

#### **246-2013 – Modifications à apporter au procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2013**

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne que le texte de la résolution 228-2013 soit modifié afin qu'on la lise maintenant ainsi, et que le reste du procès-verbal soit adopté tel que rédigé:

*« Il est proposé par Monsieur Germain Ducharme, secondé par Madame Lisette Fréchette et adopté à l'unanimité de retirer le point « corrections suggérées » à la lettre soumise par Monsieur Michel Plourde et de procéder à la transmission de la lettre ainsi modifiée à Monsieur Michel Grondin au bureau du MDDEFP, ainsi qu'à sa directrice régionale, Madame Lise Vaillancourt. »*

## **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **247-2013 – Retour sur l'offre de service d'EXP relativement au mandat d'assistance technique pour les nouveaux projets de la Ville - demande de préautorisation d'un montant de 5000\$ pour l'année 2013**

Il est proposé par Madame Lisette Fréchette, appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, et adopté à l'unanimité que conditionnellement à ce que monsieur Mathieu Charland, directeur des travaux publics, s'engage à assurer un suivi régulier de la facturation en provenance de EXP et conditionnellement à ce que ce montant soit accordé uniquement pour l'année 2013, qu'un montant de 5000\$ en temps d'honoraire soit préautorisé chez EXP afin que monsieur Mathieu Charland puisse avoir un accès rapide à des services d'ingénierie en cas de bris soudain sur le territoire ou encore afin d'assurer le démarrage rapide de nouveaux dossiers.

#### **248-2013 – Participation de la Ville au projet COPERNIC**

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyée par monsieur Michel Plourde et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville poursuive ses démarches avec l'organisme COPERNIC relativement à leur étude sur les bassins versants de la rivière St-François, à la condition cependant que cela n'engage pas de frais importants pour la Ville

#### **249-2013 – Terrain de tennis – Conférence de presse**

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que la conférence de presse pour l'ouverture officielle du terrain de tennis ait lieu le lundi, 17 juin 2013 à 10h30.

### **250-2013 – Règlement pour le terrain de tennis**

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par madame Lisette Fréchette et adopté à l'unanimité, d'adopter le règlement soumis par la direction générale et le comité de tennis pour l'utilisation du terrain de tennis de la Ville de Danville.

### **251-2013 – Installation d'une plaque permanente dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives**

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyée par monsieur Bernard Laroche et adopté à l'unanimité, qu'une plaque permanente conforme aux normes imposées par le ministère de l'Éducation, du Sport et des Loisirs soit installée sur le grillage à l'entrée du terrain de tennis, le tout conformément à ce qui était prévu à l'entente de collaboration pour la construction du terrain de tennis.

### **252-2013 – Entretien du terrain de tennis**

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Germain Ducharme et adopté à l'unanimité, qu'une entente soit signée avec le syndicat des employés de la Ville de Danville afin que soit embauché des travailleurs étudiants pour l'entretien du terrain de tennis.

### **253-2013 – Date de début et de fin de travail pour les travailleurs saisonniers à la voirie**

Il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, appuyé par monsieur Germain Ducharme et résolu à l'unanimité que les travailleurs saisonniers de la voirie soient rappelés à compter du 10 juin 2013 et ce, jusqu'au 24 août 2013.

### **254-2013 – Expertise à réaliser sur la structure de l'immeuble et sur la conduite d'eau sous l'immeuble du 29-31, rue du Carmel**

Attendu que la structure de l'immeuble sis aux 29-31, rue du Carmel inquiète la Ville et que des actions doivent être entreprises afin de s'assurer de l'état du bâtiment et de sa sécurité ;

Attendu qu'une étude sur la structure du bâtiment a déjà été réalisée dans le passé par la firme d'ingénierie EXP ;

Attendu qu'il est d'intérêt pour la Ville de connaître l'état de la conduite d'eau passant sous la rue face au 29-31 du Carmel ;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Germain Ducharme et adopté à l'unanimité que le mandat pour toute nouvelle étude sur la structure de l'immeuble sis au 29-31 du Carmel soit confié à la firme EXP et que pour toute étude sur la conduite d'eau, que la Ville procède à des appels de soumission avant de confier un mandat pour l'étude de l'état de cette conduite d'eau.

### **Suivi concernant la lettre à envoyer au MTQ concernant les travaux sur le pont du chemin Craig ;**

Considérant les discussions en cours avec madame Karine Vallières relativement aux actions à être entreprises, ce point est remis à une séance ultérieure.

### **255-2013 – Réclamation de monsieur Ubald Picard (conduite gelée) – Nouveaux faits au dossier**

Attendu que le 3 avril 2013, lors d'une assemblée ordinaire des membres du Conseil de la ville de Danville, la demande de remboursement de monsieur Ubald Picard pour une conduite d'eau gelée a été rejetée ;

Attendu que de nouveaux faits ont été présentés aux conseillers suivant cette assemblée ;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Germain Ducharme, d'accepter la demande de remboursement des frais encourus par monsieur Ubald Picard pour un montant de 413,90\$.

### **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **256-2013 – Demande de dérogation mineure de monsieur Jean-Guy Giguère reçue le 9 mai 2013 concernant la construction d'un garage privé au 236, rue du Carmel ;**

**Considérant** que la demande de monsieur Jean-Guy Giguère consiste à faire reconnaître conforme la reconstruction d'un garage dont la hauteur projetée déroge au Règlement de zonage numéro 359, soit 5,36 mètres (17 pieds et six pouces) en lieu et place de 4,6 mètres (15 pieds) prescrits à l'article 5.1.2.3 dudit règlement;

**Considérant** que la demande de monsieur Jean-Guy Giguère a été analysée par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la ville de Danville le 17 mai 2013;

**Considérant** que le CCU recommande au conseil municipal de faire droit à la demande de monsieur Jean-Guy Giguère concernant la hauteur en accordant une dérogation de 5,36 mètres en lieu et place de 4,6 mètres prescrits au règlement de zonage numéro 359 considérant :

QUE la demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

QUE l'application du règlement de zonage aurait pour effet de causer un préjudice sérieux à la personne qui demande la dérogation mineure;

QUE la situation proposée ne porte aucunement atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

QUE l'entourage est déjà bâti plus haut;

QUE la maison est sur deux étages et qu'un tel garage devra s'harmoniser avec le bâtiment principal;

QUE la superficie du garage projeté soit 56,9 mètres carrés n'excède pas la superficie maximale requise par le règlement (74,32 mètres carrés ou 800 pi<sup>2</sup>)

QUE l'usage est privé et non commercial;

**Considérant** qu'à la suite de la publication d'un avis public dans le journal « Les Actualités » le 29 mai 2013, aucun citoyen ou organisme ne s'est présenté afin de s'opposer à cette demande de dérogation;

**Par conséquent**, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyée par monsieur Bernard Laroche et adopté à l'unanimité que la ville de Danville reconnaisse comme conforme la reconstruction d'un garage au 236, rue du Carmel, dont la hauteur projetée déroge au Règlement de zonage 359, soit 5,36 mètres en lieu et place de 4,6 mètres, tel que prescrit à l'article 5.1.2.3. dudit règlement.

## **ADMINISTRATION**

### **257-2013 – Liste des déboursés et des comptes à payer - Acceptation et autorisation de paiement**

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement d'accepter la liste des déboursés et de procéder au paiement des comptes :

- Liste des déboursés : 56 490,90 \$;
- À payer : 409 993,47 \$.

### **258-2013 – Résolution confirmant l'embauche de madame Caroline Lalonde à titre de directrice-générale, secrétaire-trésorière et greffière de la ville de Danville;**

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne, et résolu unanimement de confirmer l'embauche de madame Caroline Lalonde à titre de directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière de la ville de Danville selon les conditions suivantes :

- Horaire : 35 heures/semaine, du lundi au vendredi avec horaire variable;
- Date de début de l'emploi : le 21 mai 2013
- Période de probation de 6 mois;
- Rémunération salariale : ± 70 000 \$/annuelle;
- Avantages sociaux : selon la convention collective des employés syndiqués

et

à défaut selon les normes du travail ou selon entente à intervenir entre la ville et ses employés cadres.

### **259-2013 – Entente de règlement des griefs numéro 25-05-12-03, 09-05-1 et 09-05-12-2 ;**

Il est résolu par madame Francine Labelle Girard, appuyé par monsieur Michel Plourde et adopté à l'unanimité que le maire, Jacques Hémond, et la directrice générale, Caroline Lalonde, soient autorisés à signer l'entente de règlement des griefs numéro 25-05-12-03, 09-05-12-1 et 09-05-12-2 et l'ensemble des documents nécessaires au règlement complet et final de ces dossiers.

### **260-2013 – Taxes impayées sur le lot 4 077 818 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond;**

**ATTENDU QUE** la compagnie Encans Commissions Lafrance Inc. doit à la Ville une somme de plus de 2 128,05 \$ à titre de taxes municipales ainsi que les frais judiciaires liés à l'obtention d'un jugement contre elle;

**ATTENDU QUE** la Ville a mandaté ses procureurs pour entreprendre les procédures de saisie immobilière et vente en justice de l'immeuble de la compagnie Encans Commissions Lafrance Inc., cet immeuble portant le numéro de lot 4 077 818 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, afin de récupérer les sommes qui lui sont dues;

**ATTENDU QUE** malgré la saisie immobilière, les sommes dues à la Ville n'ont toujours pas été acquittées;

**ATTENDU QUE** la vente en justice de l'immeuble a été fixée au 28 août 2013, à 10h00, au Palais de Justice de Sherbrooke;

**ATTENDU QUE** la Ville désire mandater la Directrice générale, madame Caroline Lalonde, afin d'assister à cette vente et afin de protéger la créance de la Ville;

**POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME FRANCINE LABELLE GIRARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR GERMAIN DUCHARME ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** le conseil de la Ville mandate la Directrice générale, madame Caroline Lalonde, afin d'assister à la vente en justice de l'immeuble de la compagnie Encans Commissions Lafrance Inc., cet immeuble portant le numéro de lot 4 077 818 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, qui aura lieu le 28 août 2013, à 10h00, au Palais de Justice de Sherbrooke;

**QUE** le conseil de la Ville mandate la Directrice générale, madame Caroline Lalonde, afin d'enchérir et d'acquérir ledit immeuble, au nom de la Ville, conformément aux prescriptions du deuxième alinéa de l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes* qui prévoit ce qui suit:

*« L'enchère de la municipalité ne doit cependant, en aucun cas, dépasser le montant des taxes, en capital, intérêt et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales. »*

**261-2013 – Taxes impayées sur le lot 4 078 381 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond;**

**ATTENDU QU'UN** jugement a été rendu en date du 25 janvier 2013 dans le dossier de la propriété portant le numéro de lot 4 078 381 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, condamnant le propriétaire à payer les taxes municipales échues, les intérêts et les dépens;

**ATTENDU QUE** les sommes dues à la municipalité en vertu de ce jugement, qui est exécutoire pendant une période de dix (10) ans, n'ont toujours pas été payées;

**ATTENDU QUE** les taxes municipales pour cette propriété, pour l'année 2013 sont également impayées;

**ATTENDU QUE** le jugement peut être exécuté sur les biens meubles ou immeubles du débiteur;

**ATTENDU QUE** la municipalité est une créancière prioritaire au sens du *Code civil du Québec* en ce qui a trait au paiement des taxes foncières;

**ATTENDU QU'IL** y a lieu de faire exécuter le jugement par l'émission d'un bref de saisie immobilière suivi de la vente aux enchères de la propriété portant le numéro de lot 4 078 381 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond, par l'intermédiaire du shérif du district judiciaire de St-François;

**POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-GUY DIONNE, APPUYÉ PAR MADAME LISETTE FRÉCHETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

**QUE** le conseil de la Ville de Danville mandate la firme d'avocats Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. afin d'entreprendre les procédures nécessaires à l'émission d'un bref de saisie immobilière suivi de la vente aux enchères de la propriété portant le numéro de lot 4 078 381 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Richmond.



### **262-2013 – Reconduction des mandats pour les dossiers relatifs aux relations du travail à Me Bernadette Doyon;**

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par madame Lisette Fréchette et résolu à l'unanimité, d'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty, Coulombe au besoin et plus particulièrement avec Me Bernadette Doyon pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 décembre 2013 pour les dossiers relatifs aux relations de travail, le tout selon les termes de l'offre de services faite par Me Bernadette Doyon le 21 septembre 2012.

### **263-2013 – Demande de soumission pour services juridiques en 2014**

Il est proposé par monsieur Germain Ducharme, appuyé par monsieur Bernard Laroche et résolu à l'unanimité, que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, procède à des appels de soumission pour attribuer le mandat de services juridique pour l'année 2014.

### **264-2013 – Clic-Sécur : modification du dossier pour autoriser madame Caroline Lalonde à titre de représentante autorisée et responsable des services électroniques**

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par madame Lisette Fréchette et résolu à l'unanimité de nomme madame Caroline Lalonde à titre de représentante autorisée de la Ville de Danville et à titre de responsable des services électroniques, en lieu et place de monsieur Michel Lecours.

### **265-2013 – Paiement des cotisations professionnelles des employés cadres de la Ville de Danville;**

**Attendu que** la Ville de Danville a procédé à l'embauche d'un urbaniste accrédité pour son service d'urbanisme et d'aménagement du territoire;

**Attendu que** la Ville de Danville a procédé à l'embauche d'une comptable en management agréée (CMA) à titre de directrice-générale adjointe et secrétaire-trésorière-greffière adjointe;

**Attendu que** la Ville de Danville a procédé à l'embauche d'une avocate à titre de directrice-générale, secrétaire-trésorière-greffière;

**Attendu que** la Ville de Danville a toujours procédé au remboursement des cotisations des ordres professionnels de ses employés dans le passé;

**Par conséquent**, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne et résolu à l'unanimité que la Ville de Danville procède au remboursement des cotisations professionnelles de ses employés, sur présentation de factures, pour l'année 2013 et ce, à la condition que ses employés s'engagent à rembourser la Ville au proratas des mois travaillés, en cas de départ volontaire ou non avant la fin de l'année pour laquelle la cotisation professionnelle a été acquittée.

## **GESTION DE PERSONNEL**

### **Chargé de projet**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

### **Contrat de madame Chantal Dallaire**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**Monsieur Michel Plourde demande à ce que soit ajouter un point à l'ordre du jour afin qu'il soit autoriser à enclencher la politique familiale.**

## **266-2013 – Politique familiale**

**Attendu que** la Ville de Danville a obtenu une subvention salariale pour aider au paiement du salaire d'une personne responsable de la mise en place d'une politique familiale pour la ville de Danville;

**Attendu que** l'embauche d'un chargé de projet est toujours le sujet de discussions et qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet;

**Attendu que** la Ville de Danville perdra sa subvention salariale si une politique familiale n'est pas élaborée et approuvée par le ministère de la Famille d'ici la fin 2014;

**Par conséquent**, il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Germain Ducharme et adopté à l'unanimité que monsieur Michel Plourde enclenche le processus d'élaboration de la politique familiale de la ville de Danville.

## **DEMANDE DE SOUTIEN DE LA PART D'AUTRES MUNICIPALITÉS**

### **267-2013 – Règlement municipal déterminant les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau souterraines et de surface – demande du 4 mars 2013 de la part de monsieur Guy Trépanier, porte-parole de FRACTURE;**

**Attendu qu'**un groupe de citoyens vient fréquemment faire part de ses inquiétudes aux membres du Conseil relativement à l'exploitation des gaz de schiste;

**Attendu que** la Ville de Danville a demandé à ses représentants juridiques de lui fournir un avis quant à la légalité d'un règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau souterraine et de surface;

**Attendu que** la Ville de Danville attend toujours les conclusions de cet avis juridique;

**Attendu qu'**une citoyenne, madame Claire Boivin, informe le Conseil qu'une séance d'information relativement aux modifications législatives proposées par le gouvernement provincial aura lieu le 15 juin 2013 à l'église de St-Bonaventure;

**Par conséquent**, il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par madame Lisette Fréchette et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville attende l'avis juridique de ces conseillers juridiques avant d'adopter un règlement sur les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau souterraine et de surface, mais que soit dépêcher sur place un représentant de la Ville lors de la rencontre d'information qui aura lieu le 15 juin 2013 à l'église de St-Bonaventure;

### **Demande de Gaëtan Ruest de la ville d'Amqui pour que soit bannit la vente de boissons énergisantes dans les édifices et lieux publics de la municipalité**

Personne ne propose l'adoption d'une résolution à cet effet. La demande est par conséquent rejetée.

## **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

### **268-2013 – Demande de Karine Vallières, député de Richmond – Club des bons amis de Danville – 517\$**

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Michel Plourde et résolu à l'unanimité de rejeter la demande de madame Karine Vallières.

### **269-2013 – Demande de publicité pour la fête nationale (10 messages de 30 secondes + 2 messages supplémentaires pour 150\$)**

**Attendu que** la Ville de Danville a déjà accordé une aide financière de 1000\$ à la société Saint-Jean-Baptiste;

**Par conséquent**, il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Germain Ducharme et résolu à l'unanimité que le budget d'annonce de la fête nationale soit pris par la société Saint-Jean-Baptiste à même l'aide financière accordée par la ville de Danville précédemment.

**270-2013 – Demande de la part du Club de Judo – financement pour la participation de 5 judokas au Championnat canadien de Judo à Vancouver en juillet 2013 (500\$ demandé);**

Il est proposé par madame Lisette Fréchette, appuyé par monsieur Germain Ducharme et adopté à la majorité des voix, le vote ayant été demandé par monsieur Michel Plourde, que soit accordé un montant de 250\$ au Club de Judo pour leur participation au Championnat canadien de judo à Vancouver.

Vote : 4 pour et 2 contre. Michel Plourde et Bernard Laroche ayant voté contre.

**Demande du Symposium des arts de Danville pour une commandite de 150\$**

**Attendu que** la Ville de Danville est déjà un partenaire majeur du Symposium des arts depuis de nombreuses années;

**Par conséquent**, personne ne propose de donner suite à la demande du Symposium des arts de Danville.

**DEMANDES DE PERMIS ET DEMANDES DIVERSES**

**271-2013 – Demande de permis d'alcool pour la fête de la St-Jean-Baptiste le 23 juin 2013 ;**

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, secondé par madame Francine Labelle Girard et adopté à l'unanimité de permettre à la société St-Jean-Baptiste que le 23 juin 2013, il soit possible pour eux de procéder à la vente de boissons alcoolisées sur le terrain du Centre communautaire MGR Thibault, situé au 51, rue Cleveland à Danville, immeuble qui est la propriété de la Ville et qui est conforme aux normes prescrites en matière de sécurité dans les édifices publics et pour lequel la ville détient une police d'assurance responsabilité civile en vigueur.

**272-2013 – Demande de permis d'alcool pour l'ouverture d'un bar de danse country situé au 22, rue Dépôt à Danville – Demande de madame Mireille Bergeron**

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, secondé par monsieur Michel Plourde et adopté à l'unanimité de soutenir le projet de madame Mireille Bergeron consistant en la réouverture d'un bar de danse country en lieu et place de l'ancien Rose Park, au 22, rue Répôt à Danville et d'autoriser madame Bergeron à effectuer une demande de permis de vente d'alcool dans le cadre de la réalisation de ce projet.

**Demande de Samuel Dion pour obtenir l'accord de la Ville pour effectuer une demande pour l'obtention d'un numéro de fourrière ;**

**Attendu que** monsieur Maurice Bédard a effectué une demande à cet effet antérieurement à la demande de monsieur Samuel Dion ;

**Attendu qu'**une nouvelle demande de monsieur Bédard a été déposée à la Ville ;

**Attendu que** la Ville veut analyser conjointement les demandes présentées afin de vérifier si elles sont conformes à la réglementation municipale avant de prendre sa décision ;

**Par conséquent**, le dossier est remis entre les mains de l'urbaniste afin que ce dernier puisse soumettre le dossier au comité de consultation en urbanisme et émettre des recommandations au Conseil ; le point est remis à la séance du 18 juin 2013 ;

**273-2013 – Demande du Club de 3 et 4 roues de l'Or Blanc pour obtenir le droit de circuler durant la période estivale sur les routes de la municipalité selon un trajet présenté au Conseil ;**

**Attendu que** le trajet projeté englobe une portion de la route 255 ;

**Attendu que** la route 255 est de juridiction provinciale ;

**Attendu que** le trajet projeté par le Club de 3 et 4 roues de l'Or Blanc aurait des impacts économiques favorables pour les commerçants de la Ville de Danville ;

**Par conséquent**, il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par madame Francine Labelle Girard et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de 3 et 4 roues de l'Or Blanc à circuler sur les routes de la municipalité annuellement, à l'exception de la route 255, portion du trajet projeté pour laquelle la Ville de Danville enverra une demande d'autorisation au Ministère du transport.

**274-2013 – Participation des conseillers et du maire au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités**

Il est proposé par madame Francine Labelle Girard, appuyé par monsieur Germain Ducharme et adopté à l'unanimité, que madame Lisette Fréchette, monsieur Bernard Laroche, monsieur Michel Plourde et monsieur Jacques Hémond participent au congrès annuel de la FQM les 26, 27 et 28 septembre 2013.

**Demande de la maison des Jeunes au Point – Exposition de leurs sculptures sur le territoire de la ville.**

La Maison des jeunes au Point est invitée par le conseil à venir présenter plus amplement son projet avant la prochaine réunion du conseil, le 18 juin 2013.

## **SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES DE DANVILLE**

**275-2013 – Demande pour l'installation d'un air climatisé pour le bureau de la caserne**

Il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne et résolu à l'unanimité que le service des incendies de Danville soit autorisé à procéder à l'achat et à l'installation d'une thermopompe au montant de 1985\$ plus les taxes, le tout conformément à la soumission présentée par GMR Corbus.

## **VARIA**

**276-2013 – Contrat de cellulaires de Bell – Ajout de lignes pour le personnel cadre**

**Attendu** l'embauche de nouveau personnel cadre à la ville de Danville;

**Attendu qu'il** est dans l'intérêt de la ville de Danville que certains membres de son personnel cadre soient joignables en tout temps;

**Par conséquent**, il est proposé par monsieur Michel Plourde, appuyé par monsieur Bernard Laroche et résolu à l'unanimité que soient ajoutées trois nouvelles lignes de téléphones cellulaires pour le personnel cadre de la ville de Danville.

## **277-2013 – Modification des dates pour les séances d’octobre et novembre 2013 en raison des élections municipales**

**Attendu que** les élections municipales auront lieu le 3 novembre 2013 à la ville de Danville;

**Attendu qu’**à compter du vendredi 4 octobre 2013, le Conseil ne peut plus se réunir à moins que la majorité des candidats ne soient élus sans opposition;

**Attendu que** suivant le jour de vote du 3 novembre, les candidats ne peuvent être proclamés élus avant le 8 novembre 2013;

**Attendu que** les dates actuellement prévues pour les Caucuses et Assemblées du Conseil ne respectent pas les règles prévues dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

**Par conséquent**, il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Michel Plourde et adopté à l’unanimité que l’assemblée prévue initialement le 7 octobre 2013 ait plutôt lieu le 3 octobre 2013 et que le caucus et l’assemblée prévues initialement les 4 et 5 novembre aient plutôt lieu les 11 et 12 novembre 2013 et qu’un avis en ce sens soit publié donné à la population.

## **278-2013 – Plan de développement stratégique de Danville**

Il est proposé par monsieur Bernard Laroche, appuyé par monsieur Jean-Guy Dionne et résolu unanimement, d’une part d’accepter l’offre de services professionnels présentée par Urbanex établissant à 21 628\$ avant taxes pour la réalisation d’un Plan de développement stratégique pour la ville de Danville, et d’autre part, d’autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à utiliser la subvention de 25 000\$ attribuée à la ville de Danville dans le cadre du Plan de diversification économique de la MRC des Sources pour couvrir cette dépense.

## **PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

Aucune question du public.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**244-2013** – À 21h00, il est proposé par M. Germain Ducharme, appuyé par monsieur Michel Plourde, et résolu à l’unanimité, que la présente séance soit ajournée au 18 juin 2013.

X \_\_\_\_\_

M. Jacques Hémond, maire

X \_\_\_\_\_

Mme. Caroline Lalonde, directrice-générale  
et secrétaire-trésorière-greffière

Je, Jacques Hémond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.